## MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE





## REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE Union- Discipline- Travail

Abidjan, le 2 7 OCT 2021

## COMMUNIQUE RELATIF AU DEPÔT DE CANDIDATURE DES DELEGUES POUR LA MANDATURE 2021-2025

La Présidente du Comité Electoral National informe l'ensemble des mutualistes désireux de faire acte de candidature à l'élection des délégués à l'Assemblé Générale que les dossiers de candidatures sont reçus tous les jours ouvrables au cours de la période du 28 octobre 2021 au 11 Novembre 2021 de 8h00 à 16h00, au secrétariat du Comité Electoral National sis au siège de la MUGEF-Cl, au 3ème étage de l'immeuble ADIKO Niamkey.

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- Une photocopie de la carte de mutuelle ;
- Un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois au moment du dépôt de candidature;
- Deux (2) photos d'identité du même tirage ;
- Une attestation de présence dûment signée par le supérieur hiérarchique pour le mutualiste en fonction;

 Un certificat de résidence pour le mutualiste à la retraite.

Generale des Fonction Présidente

Comité Electora National

KONE Colette Epouse KONE
Admitistrateur du Travail et des Lois Sociales
Officier dans l'Ordre National